

Les Abymes, le lundi 15 mars 2021

La rectrice de région académique
Rectrice d'académie
Chancelière des Universités
Directrice Académique des Services de
l'Éducation Nationale

à

Mesdames et Messieurs les principaux
Mesdames et Messieurs les enseignants

s/c

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs

**Délégation à l'Éducation artistique
et aux actions culturelles**

Affaire suivie par :
Carlos CRUZ
Fonction : DAAC
Tél : 0590.47.81.07
Mél : carlos.cruz@ac-guadeloupe.fr

Parc d'activités la Providence
ZAC de Dothémare BP 480
97183 Les Abymes Cedex

Références :

- *Mise en œuvre du plan pour l'éducation artistique et l'action culturelle à l'école - Charte pour une éducation au patrimoine "Adopter son patrimoine" - circulaire N°2002-086*
- *Mise en œuvre de l'Éducation artistique et culturelle autour du patrimoine – note de la DGESCO du 30-07-2020*
- *Enjeux de l'éducation au patrimoine – Eduscol*

Objet : Concours « Connais-tu ton patrimoine ? »

En lien avec les recommandations ministérielles et dans le cadre de la convention signée le 29 septembre 2019 avec le Conseil Départemental relative à la compétence partagée en matière d'éducation, il est proposé aux classes de 5° et de 4° de tous les collèges de l'académie l'action suivante : « Connais-tu ton patrimoine ? »

Les objectifs de ce concours sont les suivants :

- Identifier les principaux sites patrimoniaux (bâti, paysages.) de la Guadeloupe
- S'approprier les divers éléments du patrimoine immatériel (gwo-ka, biguine, mès é labitid...)
- Identifier les différentes formes d'expression artistique (peinture, sculpture, musique, danse, arts visuels...)
- Exprimer sa citoyenneté dans la protection de ce patrimoine

Cette opération se déroulera d'avril à juin. Durant cette période, sous la conduite de leurs enseignants, les élèves partiront à la découverte du patrimoine guadeloupéen. Les travaux de recherche individuels ou par groupe, les investigations sur le terrain, les entretiens avec des personnalités, les échanges menés en classe sont autant de pistes à explorer pour se construire une parfaite connaissance dans ce domaine.

A l'issue de cette première phase, des tests de connaissance seront organisés pour désigner les représentants de chaque établissement qui seront réunis au Palais du Département au mois de juin pour la finale départementale.

La notice explicative jointe à cette circulaire vous précisera les modalités d'inscription et l'organisation de cette opération. J'invite tous les enseignants des classes concernées à participer à cette action qui sous une forme ludique permet de découvrir ou de re-découvrir les richesses de notre patrimoine pour mieux le connaître, le valoriser et le protéger.

Cette action préfigure une opération plus ambitieuse qui sera développée l'année prochaine sur tout le territoire. Cette opération intitulée « Collégien ambassadeur du Patrimoine » sera annoncée en juin lors de la finale départementale et lancée en septembre 2022 à l'occasion des « Journées européennes du Patrimoine ».



Christine Gangloff
La Rectrice de Région Académique Guadeloupe
Rectrice d'Académie
Chancelière des Universités
Directrice Académique des Services
de l'Éducation Nationale
Christine GANGLOFF - ZIFRI FR